

# Les Conseils de quartier en séance plénière

Après les assemblées générales de septembre, les 9 conseils de quartier se réunissent au grand complet le 2 octobre. Au programme : débats, ateliers et... échanges.

Pour la troisième assemblée plénière de leur histoire, c'est à la salle de Groupama et au collège Fontanes que les membres des Conseils de quartier

de quartier niortais ont tenu leurs assemblées générales, ouvertes au public. Pour un état des lieux de l'année écoulée qui apprécie, réalisations à l'appui, leur action.



L'assemblée plénière des Conseils de quartier coïncide avec la 6<sup>e</sup> journée nationale des quartiers.

se réunissent le 2 octobre. Au total, quelque 200 personnes qui s'intéressent de près à la vie de notre cité sont attendues pour cette manifestation dont la date coïncide, pour la seconde année consécutive, avec la 6<sup>e</sup> journée nationale des quartiers organisée par l'association Entreprendre, villes et quartiers. Une journée placée sous le thème d'Internet avec un portail ([www.journee-nationaledesquartiers.org](http://www.journee-nationaledesquartiers.org)) pour témoigner ou échanger sur le forum et valoriser les initiatives des habitants, voire diffuser des images par webcam. En septembre, les neuf Conseils

Et démontre aussi, s'il en était besoin, la place que ces instances de la démocratie participative ont su incontestablement prendre dans la cité.

## Place au débat et aux échanges

L'assemblée plénière est un moment fort dans l'année qui permet à chacun de s'exprimer sur la façon dont il perçoit les Conseils de quartier, qu'il soit habitant, élu ou représentant des services municipaux : quels sont les changements apparus depuis leur création, les freins ? Le débat s'ouvre égale-

ment aux échanges avec des représentants d'autres villes, rencontrés lors du premier séminaire de l'Adels<sup>(1)</sup>, voire d'autres conseils de quartier.

Quant aux ateliers de l'après-midi, leurs thèmes ont été élaborés à partir des discussions récurrentes évoquées tout au long de l'année au sein des Conseils de quartier : la charte citoyenne de propreté, ou comment dégager des pistes de réflexion pour que la propreté en ville soit l'affaire de tous ; le budget et les contraintes légales de la comptabilité publique, alors que Niort est l'une des villes de France qui a alloué à ses Conseils de quartier les crédits d'investissement les plus importants. Sans oublier le renouvellement des assemblées, qui doit intervenir en 2005 et préoccupe de nombreux conseillers de quartier. "Nous, nous sommes garants du système", précise Laurence Faucon, directrice adjointe du service Proximité et citoyenneté. A eux de définir la façon dont ils souhaitent transmettre leurs dossiers à leurs successeurs."

Comme les années passées, la journée se terminera par un moment de convivialité autour de rencontres sportives auxquelles les habitants peuvent bien sûr participer, sur inscription dans les Maisons communales de services publics. C'est le quartier Tour-Chabot-Gavacherie, victorieux l'an passé, qui remet sa coupe en jeu. Avis aux amateurs ! ■

Isabelle Jeannerot

(1) L'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale organise, en janvier prochain dans notre ville, les 9<sup>es</sup> rencontres nationales de la démocratie locale. Après Paris, Marseille ou Lyon, ce sera la première fois qu'une ville moyenne accueillera cette manifestation annuelle.

## ACTU'QUARTIERS

Une 8<sup>e</sup> Maison communale de services publics a ouvert ses portes le 13 septembre, celle du quartier Goise-Champommier-Champclairiot, idéalement située près de la piscine de Champommier et du lycée Paul-Guérin. Un projet porté par le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairiot (lire *Vivre à Niort* n° 147), qui a également pris en charge le mobilier de la salle de réunion pour un montant de 5 000 euros.



Bruno Derbord

Pour toutes les démarches administratives dans le quartier, vous serez reçus au 115 de la rue de la Perche du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30. Bien pratique pour ne pas avoir à se déplacer en centre-ville pour faire ses papiers d'identité, venir chercher un imprimé ou s'inscrire sur les listes électorales ! En outre, l'agent d'accueil est à votre service pour vous aider à remplir certains dossiers (CAF, impôts...) ou vous diriger vers des organismes extérieurs, et se fait le relais du Conseil de quartier. Contact : tél. 05 49 05 34 93.

Depuis mai dernier, le bibliobus a inscrit Saint-Liguaire à son itinéraire. C'était une demande des habitants, relayée par les membres du Conseil de quartier de Saint-Liguaire auprès de la Communauté d'agglomération, compétente en la matière. Pour laisser venir les livres à vous, rendez-vous le mardi de 15h30 à 17h30 devant la MCSP, à l'angle de la place Constant-Saboureaux et de la rue du Moulin.